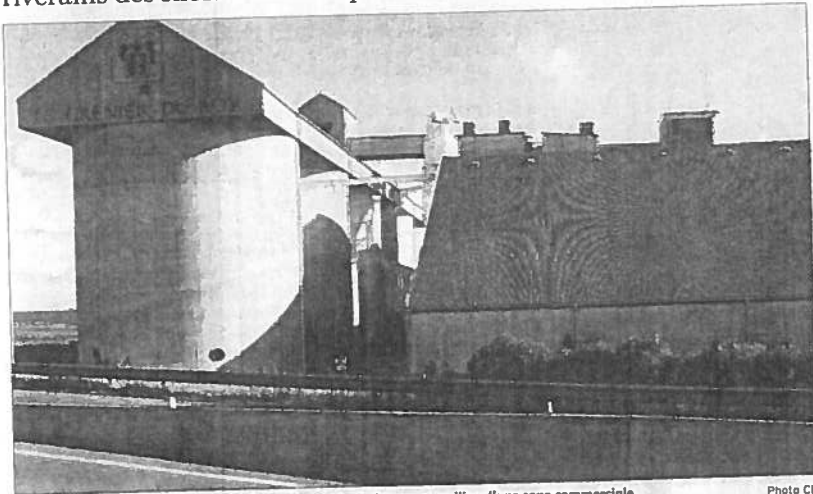




REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 13 NOVEMBRE 2014

La poussière des silos du Grenier du Roy dérange

L'importante récolte de maïs engendre une nuisance pour les riverains des silos. D'infimes particules saturent l'atmosphère.



Les silos sont longés par la voie ferrée et par la rocade de Cognac, au milieu d'une zone commerciale.

Photo CL

Le sujet a été soulevé par l'ancien maire et conseiller d'opposition Jean-Claude Fayemendie, à l'occasion du dernier conseil municipal de Châteaubernard. L'élu a mis en avant la «pollution exceptionnelle» générée par les silos du Grenier du Roy, ancrés au bord de la route nationale, entre le rond-point de La Trèche et le rond-point qui permet de prendre la route de Saintes-La Rochelle.

Une «pollution» apparue depuis le début du mois d'octobre et qui serait «due à une récolte de maïs plus importante». Ainsi les tonnes de grain accumulées dans les silos, génèrent de la poussière qui sortirait des cheminées et se baladerait dans les alentours davantage que les autres années.

L'ancien maire prétend que les commerçants du Fief-du-Roy, et même les particuliers s'en plaignent. Comme le concessionnaire

Peugeot dont les voitures sont recouvertes. Ce que Jean-Claude Fayemendie appelle de la «pollution», Alain Pionneau, le directeur du silo, joint au téléphone pour aborder cette question, nomme «des particules de sèpales». «Nous avons investi 6 millions d'euros dans des filtres. 2 à 3 % seulement de ces particules nous échappent», insiste-t-il.

Le transport par train, une solution?

Et de souligner que la direction régionale de l'Environnement a déclaré les installations conformes. «C'est un phénomène saisonnier qui ne dure que trois semaines», considère pour sa part, Pierre-Yves Briand, maire, qui a visité l'établissement, récemment, avec Philippe Ourtauu, chargé de l'environnement. Rien à craindre en tout cas,

d'un danger d'explosion, comme à Blaye en 1997, car «les 95 000 m³ de grains, soit 75 000 tonnes, sont ventilés en permanence et ont été séchés dès leur livraison».

Et le maire de poursuivre: «Les camions non bâchés qui ressortent des silos après leur livraison, sont une des causes de cette pollution. Il est question d'augmenter le trafic sur la jonction ferroviaire avec l'établissement de la ligne Cognac-Angoulême qui passe à côté». Pour lui, «l'élargissement de la rocade qui passe devant, en 2x2 voies, aurait été une bonne occasion de supprimer ce silo». «La direction du site n'est pas opposée à une expropriation, assure Jean-Claude Fayemendie. Elle prétend aussi qu'elle était là avant tout le monde et qu'on est venu construire autour».

Jacques DESCHAMPS

Un espace des usagers de l'hôpital à s'approprier

Discretion, respect de la vie privée, secret professionnel, disponibilité. Voici les grands principes des trois représentants des usagers du centre hospitalier intercommunal du pays de Cognac. Annie-Claude Poirat, également élue à la ville de Cognac, Solange Tétaud et Daniel Monet assurent deux permanences par semaine. «Nous avons un rôle de conseiller et de soutien pour les usagers qui rencontreraient des problèmes. Nous défendons leurs intérêts», explicite Solange Tétaud, également représentante des usagers de la clinique voisine.

Un espace en quête de visibilité

«Bien souvent, les problèmes que les patients rencontrent sont relationnels. On ne fait pas partie de l'hôpital, on est indépendant, ce qui aide les gens à s'exprimer. On est aussi des patients nous-mêmes, on connaît la réalité de l'hôpital», complète Daniel Monet. Tous trois donnent de leur temps bénévolement depuis 2011, date de l'ouverture de l'espace. Situé à gauche de l'entrée principale, leur local assure la confiance



Annie-Claude Poirat, Solange Tétaud et Daniel Monet reçoivent les usagers de l'hôpital chaque lundi et vendredi de 13h30 à 16 heures.

Photo G. B.

tialité aux usagers. «Être représentant des usagers peut s'avérer difficile car le domaine de la santé est très technique avec une organisation compliquée et un contexte émotionnel parfois lourds», insiste Annie-Claude Poirat. Rompus à l'exercice, ils sont aussi là pour décrypter un langage médical parfois obscur ou simplement soutenir des familles déboussolées.

Depuis sa création, l'espace se cherche encore une visibilité. Encore trop méconnu, il n'accueillait en

début d'année pas plus de deux à trois personnes par mois. Pourtant, la voix des trois bénévoles porte puisqu'ils siègent au conseil de surveillance de l'hôpital et à la commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge, où sont traitées plaintes et réclamations.

(1) Permanences les lundis et vendredis de 13h30 à 16h, au centre hospitalier intercommunal du pays de Cognac. Contact au 05 45 80 15 88 ou: espace-usagers@ch.cognac.fr

200 jeunes joueurs sur un plateau



Une matinée sportive appréciée par ces jeunes joueurs. PHOTO SÉVERINE CAILLÉ

Sous la houlette de William Bouquet, le responsable U9 de l'UA Cognac Football, plus de 200 jeunes footballeurs de 6 à 9 ans ont disputé le plateau des débutants organi-

sé samedi matin à la Belle-Allée. Les 38 équipes présentes ont pu prendre part, sous les gouttelettes tombées tout au long de la matinée, à des rencontres à cinq contre cinq,

ainsi qu'à des petits ateliers de conduite de balle confiés à la surveillance de Mathieu Robin, de Bruno Lasvergnas et de Yohann Deveduc.

Il y avait foule au complexe omnisports des Vauzelles



Les vététistes, tout en boue mais avec le sourire, n'ont pu faire l'impasse sur la station de lavage, avant de s'en retourner chez eux. PHOTO SANDRA BALIANI

490 vététistes et 159 marcheurs ont envahi Châteaubernard. Les Vélos Verre ne s'attendaient pas à un tel succès, dimanche dernier, pour leurs randonnées organisées au départ du complexe omnisports des Vauzelles.

Le week-end prolongé et les terrains détrempés auront joué en leur faveur.

Les adeptes de vélos tout-terrain avaient le choix entre plusieurs formules, adaptées au niveau de chacun, avec des passages dans les Ballastières et les Mullions.

Un escalier « mortel »

Les marcheurs, quant à eux, ont apprécié la petite incursion dans le

vieux Cognac et se souviendront de l'interminable escalier visant à rejoindre les hauts de l'Échassier : « mortel », aux dires d'une joyeuse bande de marcheuses.

La matinée s'est achevée autour d'un verre de l'amitié et d'une tombola récompensant les numéros de dossards les plus chanceux.

CORRESPONDANTS

Canton de Jamac
Séverine Caillé
Tél. 05 45 80 96 79/06 21 50 10 58.
Courriel : severine.caillle@live.fr

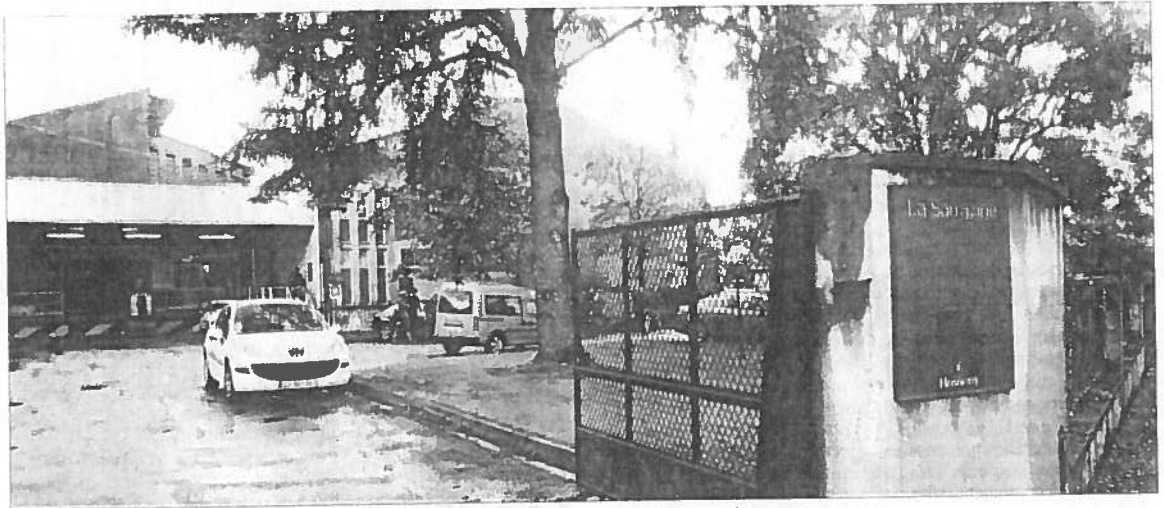
Châteaubernard
Sandra Baliani
Tél. 05 45 81 69 37.
Courriel : sandra.baliani@sfr.fr

Fleurac, Mérignac,
Foussignac, Triac-Lautrait
Solange Tellier
Tél. 05 45 35 82 93.
Courriel : solange.tellier@orange.fr

Bourg-Charente, Saint-Même,
Gondeville, Malnxe
Samuel Méchain

Tél. 05 45 36 20 75.
Courriel : samuel.mechain@aliceadsl.fr

Ars, Grimeux, Javrezac, Louzac,
Saint-Laurent, Saint-Sulpice,
Salles-d'Angles
Colette Guéné
Tél. 05 45 82 19 93/06 32 16 14 50.
Courriel : ccg@wanadoo.fr



L'atelier de futaille de la maison Hennessy, à la Haute-Sarrazine, s'étend sur 6 000 hectares. PHOTOS U.S.

Pôle verrier à la Sarrazine : la Région ne dit pas non

FORMATION Hier, Jean-François Macaire, le président du Conseil régional, a visité l'atelier de futaille d'Hennessy, où la Chambre de métiers et Grand Cognac ont de grands projets

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Hier, Jean-François Macaire a passé sa journée à Cognac. Le président du Conseil régional a visité les laboratoires de Vétalis (société spécialisée dans les compléments alimentaires animaux) et a vu les entrepôts de Sam Deutz-Fahr (ancienne maison Grégoire, fleuron de l'industrie locale, connu pour ses machines à vendanger).

Celui qui a succédé à Ségolène Royal à la tête de la Région a également fait un crochet au Centre de formation des apprentis (dont la reconstruction est enfin financée et programmée) et a signé le nouveau Contrat de territoire liant Poitou-Charentes à l'Ouest-Charente (lire ci-dessous).

« Aucune promesse »

Mais le moment le plus important, le plus sensible, le plus symbolique de cette journée marathon s'est déroulé à la zone d'activités de la Haute-Sarrazine, dans les 6 000 mètres carrés de l'atelier de futaille de la maison

Hennessy, le numéro un du cognac. Ici, la Chambre de métiers de Charente et Grand-Cognac ont de grands projets. Ils veulent acheter le site (environ 1,5 million) et y aménager un pôle verrier, vitrine du savoir-faire local, où l'on formerait d'excellents ouvriers, mais pas seulement...

Longtemps, les contours de ce fameux pôle verrier furent opaques. L'idée était surgie de nulle part en 2009 et d'aucuns virent ici la supplique incantatoire d'un Michel Gourinchas persuadé que Cognac allait concurrencer le Futuroscope ! Ce sont sans doute de mauvaises langues, car aujourd'hui, le pôle verrier n'a plus rien d'un mirage. Si tout va bien, il ouvrira en 2016, en même temps que le nouveau CFA de la rue du Repos. Le rêve de verre sera aussi un rêve de bois et de cuivre. Ici, on formera des verriers décorateurs, des verriers à la main, des verriers au chalumeau, mais aussi des tonneliers, des chaudronniers pour alambics et des agents distillateurs. De fait, le pôle verrier sera aussi celui des métiers du cognac. Montant de l'opération ?



Le président de Région, hier, à la Haute-Sarrazine, en compagnie de Michel Gourinchas et des élus locaux

2,6 millions d'euros dans une version basse, 5 millions dans une version haute. Apportés par les deux partenaires principaux.

L'objet de la visite, hier, consistait à persuader la Région de l'intérêt de l'opération (et accessoirement s'assurer d'hypothétiques financements supplémentaires). « Ce choix stratégique pour Cognac me semble bon. Cognac, demain, sera au centre de la

plus grande région viticole de France. Si j'ai bien compris votre projet, il y a, ici la possibilité de créer ce que l'on appelle un pôle de compétitivité », a dit Jean-François Macaire, qui s'est cependant refusé à tout engagement trop rapide. « Je découvre, c'est très intéressant mais je ne ferai aucune promesse financière aujourd'hui », a-t-il ajouté dans un grand sourire.

Le Contrat de territoire est signé

Parmi les temps forts de la visite de Jean-François Macaire, hier, à Cognac, figurait notamment la signature du futur Contrat de territoire liant la Région Poitou-Charentes au Pays Ouest-Charente. Ce contrat, valable pour la période 2014-2016, s'élève à 3,987 millions d'euros, apportés par le Conseil régional. 65 % de cette enveloppe doivent financer des actions jugées « prioritaires » par la Région : 13 % vont aux bourses régionales « Désir d'entreprendre » ; 3 % aux ateliers dits de la création ; 13 % aux manifestations locales (comme les festivals par exemple) ; et 6 % aux frais

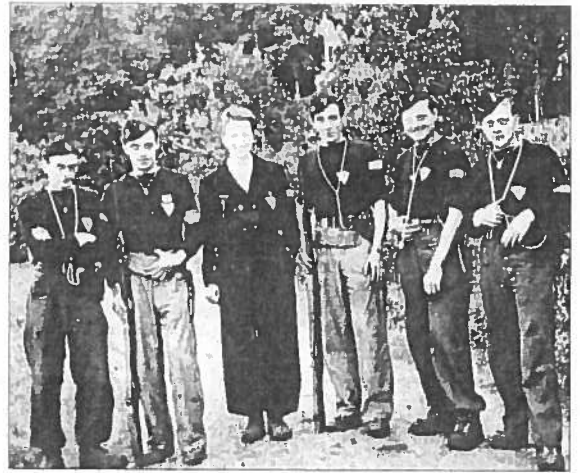
« d'animation et d'ingénierie ». Ce contrat a été signé entre Jean-François Macaire (PS) et Jérôme Sourisseau (UDI), président du Pays Ouest-Charente, dans les locaux rénovés de l'association West-Rock.

Les projets dits « structurants » qui seront aidés, ne sont pas encore choisis. Lors du précédent contrat, entre 2017 et 2013, le centre des eaux-de-vie de Segonzac, le projet de pôle aquatique de Cognac, la rénovation du stade d'athlétisme de Cognac, et le centre d'interprétation du monde gallo-romain des Bouchauds avaient reçu de l'argent.

UNE FIGURE DE LA RÉSISTANCE S'ÉTEINT

On l'appelait chef Luc

Hélène Nebout, 97 ans, est décédée lundi à La Rochelle. Elle avait animé le maquis en Charente



Hélène Nebout, photographée en 2012 à son domicile rochelais, et pendant la guerre, avec des soldats du maquis Bir-Hacheim (Armée secrète 18). PHOTO D. JULLIAN ET ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CHARENTE

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Elle avait choisi le nom de chef Luc, en référence à son second prénom, Lucette. Hélène Nebout, 97 ans, figure de la Résistance en Charente comme en Charente-Maritime, est décédée lundi à l'hôpital de La Rochelle, ville où elle avait pris sa retraite.

Elle fut en 1943 l'une des fondatrices du maquis Bir-Hacheim, avec le colonel André Chabanne (chef Blanqui) et Guy Pascaud (chef You). Elle commandait la deuxième compagnie de cette unité de l'Armée secrète, née dans les bois de Cherves-Châtelars, en Charente limousine, autour d'un groupe de réfractaires au Service du travail obligatoire (STO). Le maquis Bir-Hacheim (ainsi nommé en hommage à la bataille de Bir-Hakeim en Libye) fut l'un des

plus importants des deux Charentes. Après la Libération, il fut d'ailleurs transformé en 6^e régiment d'infanterie et engagé dans les combats de la poche de La Rochelle.

Ses cendres avec les héros

Un hommage solennel sera rendu à Hélène Nebout lundi, à 14 heures, au crématorium de Mireuil à La Rochelle. Puis ses cendres seront déposées, mercredi à 16 heures, dans la crypte du Mémorial de la Résistance à Chasseneuil-sur-Bonnieure, en Charente limousine, où reposent d'autres figures du combat contre la barbarie nazie - notamment Claude Bonnier (dit Hypoténuse), délégué régional militaire clandestin du général de Gaulle dans le sud-ouest de la France occupée. Évoquant son parcours, Hélène

Nebout choisissait des mots simples, compréhensibles par tous, notamment les plus jeunes. « Il fallait être courageux et même inconscient. Je savais que c'était dangereux, mais je devais le faire », avait-elle déclaré à « Sud Ouest », en mars 2012.

Institutrice à Taponnat puis à Chasseneuil, Hélène Nebout était née à Saint-Même-les-Carrières, près de Jarnac. Elle était entrée en contact avec la Résistance dès 1941, à l'occasion d'opérations de rapatriement d'aviateurs anglais. Son action prit de l'importance en 1943, quand elle devint agent de liaison du mouvement Libération-Sud, à Limoges, sous le nom de Luc, puis quand elle participa à la création et aux actions du maquis Bir-Hacheim.

Le 22 mars 1944, elle échappa par miracle à la grande ralle de

Chasseneuil, où une cinquantaine de personnes furent arrêtées. « Les Allemands n'ont pas fouillé la chambre où j'étais cachée et où je me tenais, mon revolver sur la tempe, pour me suicider si je devais être arrêtée », avait-elle raconté, en septembre 2005, toujours à « Sud Ouest ».

« C'était une femme exemplaire, d'un courage exceptionnel »

À la Libération, le chef Luc devint secrétaire d'état-major à la subdivision militaire de Saintes. Après deux années de service comme lieutenant dans les corps féminins de l'aviation militaire, elle reprit son métier d'institutrice, à Genouillac, tout en consacrant beaucoup de

temps à la vie des associations patriotiques.

Hier, l'annonce de son décès a provoqué une vive émotion, notamment au sein de l'Amicale Bir-Hacheim, où le vice-président Gilles Pascaud salue le « départ d'une grande dame ». Ancienne députée radicale et présidente du Comité de La Rochelle-Ré de la Légion d'honneur, Colette Chaigneau se souvient avec émotion d'Hélène Nebout : « Une grande amie, une femme exemplaire, d'un courage exceptionnel. Elle a tout de suite compris, dans une époque très difficile, qu'elle devait combattre contre l'injustice. Je l'accompagnerai jusqu'au bout. »

Colette Chaigneau a en effet souhaité prononcer l'éloge funèbre en la mémoire d'Hélène Nebout lors de la cérémonie rochelaise.

CL 13/11/2014

Le futur pôle des métiers du cognac séduit la Région

■ Il était hier à Cognac pour parler des projets locaux soutenus par la Région

■ Le président Jean-François Macaire a surtout entendu parler du pôle des métiers du cognac

■ Un dossier qu'il va soutenir.



Jean-François Macaire (2^e à droite au premier plan) a eu droit à une visite du site de Hennessy qui accueillera le pôle des métiers du cognac.

Photo G. B.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Pour sa première à Cognac hier, Jean-François Macaire n'aura pas chômé. Dans le sillage du président de GrandCognac, Michel Gourinchas, le président de la région Poitou-Charentes a multiplié les visites, du centre de formations d'apprentis (CFA) au site Hennessy de la Haute-Sarrazine, en passant par l'entreprise Same-Deutz Fahr à Châteaubernard. Avant d'enchaîner sur la signature du contrat régional de développe-

ment durable du pays Ouest-Charente (1) et de finir par une rencontre avec les représentants du bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC). Le tout en un après-midi. Et au pas de course. Échanger avec les acteurs économiques locaux et parler des projets soutenus par la Région, tel était le but de ce passage dont Jean-François Macaire n'aura pas manqué de retenir un dossier en particulier. Qui n'était pas à son menu initial mais avec lequel il est reparti à Poitiers: le futur pôle des

métiers du cognac et du verre. On ne pourra pas dire que les représentants de GrandCognac et de la chambre de métiers, présents à cette occasion, n'ont pas tout fait hier pour lui «vendre» cette structure appelée à accueillir notamment des formations en tonnellerie. Elle prendra ses quartiers sur le site de la Haute-Sarrazine que la maison Hennessy a accepté de vendre à GrandCognac.

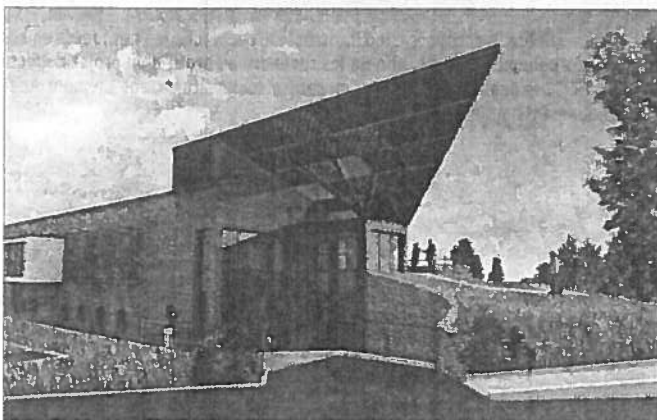
«Les choix stratégiques sont les bons»

Lors de sa visite au CFA, lequel sera rasé pour laisser place en 2016 à un nouvel établissement flambant neuf intégralement financé par la Région (photo ci-contre), c'est de ce grand projet cher à l'intercommunalité dont Jean-François Macaire a surtout entendu parler. De Michel Gourinchas à Fabrice Auger, le secrétaire de la chambre de métiers qui pilote ce dossier, chacun s'est évertué à le convaincre de la pertinence de ce pôle qui lui a été présenté sous toutes ses coutures. «Un projet finalisé, aussi important pour notre territoire que l'est celui du nouveau CFA. Outre son volet formation, 60% de sa future

activité, il comprendra quatre autres axes: économique, touristique, de partenariats internationaux, et de recherche et développement», a souligné Fabrice Auger. Tout en précisant qu'au regard de l'investissement nécessaire, 2,6M€ sur quatre ans, «il ne générera pas ou peu de surcoût pour la Région, et qu'il est soutenu par toute la filière cognac.»

Des arguments qui ont visiblement fini de convaincre Jean-François Macaire, lequel s'est montré pour le moins éloquent sur ce dossier. «Le moment et les choix stratégiques sont les bons», a-t-il salué. «Dans quelques mois, avec la nouvelle carte, nous appartiendrons à la plus grande région viticole. Cognac doit s'y imposer comme le fer de lance de l'innovation et ce pôle va dans ce sens», a-t-il conclu à la grande joie de Robert Richard en particulier qui, sous sa présidence à GrandCognac, avait initié ce projet désormais lancé pour voir le jour.

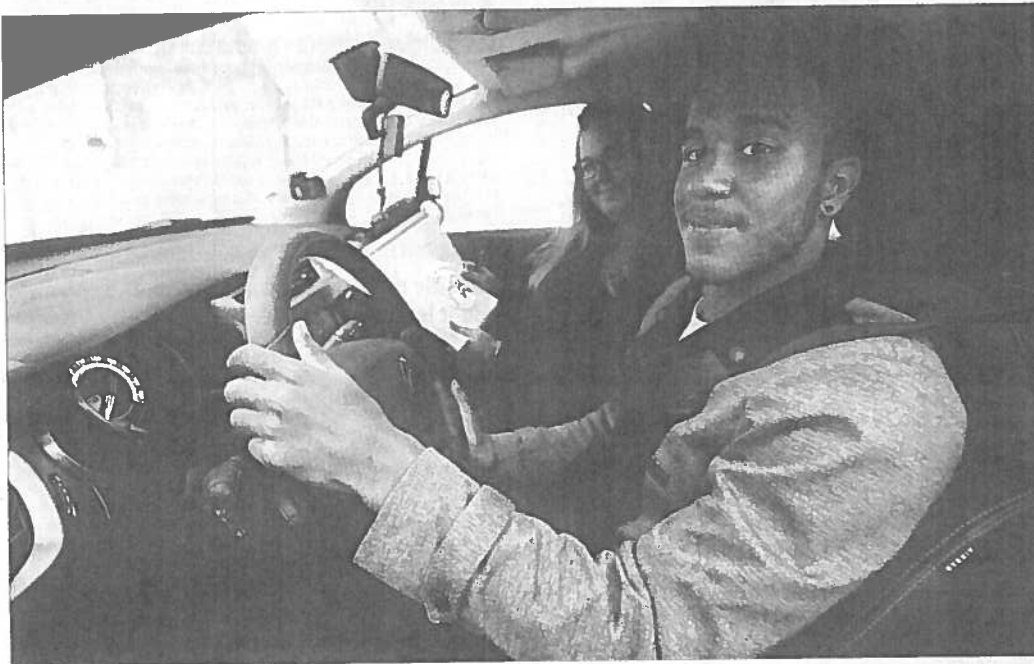
(1) Ce contrat fixe la dotation que la Région alloue au pays pour financer des projets d'aménagement et de développement sur le territoire. Pour la période 2014-2016, elle s'élèvera à 3,9M€.



Le futur CFA sera équipé de halls recouverts de panneaux solaires qui permettront de produire plus d'électricité qu'il n'en sera consommé.

Repro Atelier du Moulin

■ Les premiers candidats se sont déjà inscrits dans les auto-écoles ■ La conduite accompagnée dès 15 ans passe plutôt bien chez les parents et les professionnels.



Auto-école Marguerite-de-Valois, à Angoulême. Les premiers candidats sont venus s'inscrire avant même la pub sur la vitrine.

Photos Phil Messelet

Conduite accompagnée à 15 ans: l'enthousiasme

Jean-François BARRÉ
jf.barre@charentelibre.fr

«**M**a fille a 24 ans. Quand on voit comment elle conduit, je lui confie sans souci les clés de la voiture.» C'est comme ça depuis six ans. À 52 ans, Pascal s'apprête à rempiler avec le cadet. Achille, 15 ans, pourra bientôt conduire la berline familiale sur les routes autour de Fléac. Le père est un inconditionnel de la conduite accompagnée. Puisqu'il y a prescription aujourd'hui, il l'avoue: lui-même, bien avant la mise en place du dispositif, a fait ses premières armes au volant de l'auto paternelle. Achille, les parents l'ont imposé, n'aura pas de scooter, mais très bientôt l'occasion d'appréhender les autres, la circulation. «Quand on passe trois ans à côté, défend le père, ça permet les bons automatismes.»

À Lignières-Sonneville, Loris Lejeune attend ses 15 ans avec impatience. Son père Philippe, 42 ans, qui se souvient combien il s'est fait punir parce qu'à 16 ans il «empruntait» l'auto de maman, lui a promis qu'il lui confierait le volant de la puissante Audi S8 familiale au lendemain de son anniversaire. «On a déjà commencé sur des petits chemins privés, pas sur la route, confesse le père. Au début, quand il fallait embrayer, on a soulevé le père de famille. Mais Loris s'y est fait. Ses deux amis, frère et sœur ont essayé les platres. «Aujourd'hui, la vingtaine passée, ils conduisent très bien. Pas d'accident, pas de PV», se félicite Philippe Lejeune. Et puis, 15 ou 16 ans, quelle importance? «Ceux qui sont contre, ceux qui estiment que les ados ne sont pas assez mûrs, n'ont pas d'enfant. Ou n'ont jamais été jeunes», ironise le père de famille. À l'auto-école d'Aigre, Jean-Guy Croizard lui donne raison. En

zone rurale, l'ancien formateur de moniteurs, qui officie aussi à Montignac et Ruffec, a recensé 40% de sa clientèle en conduite accompagnée. Et dès le premier jour d'entrée en application du nouveau texte, au début du mois, il a inscrit quatre élèves sans aucun état d'âme. «Quinze ans, ça me paraît bien. J'ai constaté que dans les collèges où j'interviens, les jeunes sont très intéressés, très motivés, très attentifs.»

«La grande différence, c'est la pratique»

Le patron de l'auto-école s'attend même à un nouvel «effet conduite accompagnée». «Généralement, quand un ou deux s'inscrivent, c'est toute la classe de 3^e qui suit. Ils en parlent entre eux, tannent les parents. C'est contagieux.» C'est surtout vrai à la campagne. «Les jeunes y ont beaucoup plus de possibilités de trajets à effectuer, explique Jean-Guy Croizard. Conduite accompagnée pour aller au lycée à Ruffec ou à Angoulême, sur les terrains de sport le samedi.»

Le pro de la conduite a fait les comptes: «90% de réussite au permis. Ce serait plutôt 75% avec la méthode traditionnelle.» Car au final, les élèves en conduite accompagnée bénéficient de la même formation ou presque que les autres: 25 heures de conduite préalable, contre 30 pour la méthode traditionnelle. «La grande différence, c'est la pratique, ensuite», les 5 000 kilomètres avalés en moyenne avant l'examen. Avec un vrai suivi «pour éviter que les parents ne serrent les fesses». «Certains nous ont dit qu'ils avaient arrêté parce qu'ils avaient eu peur, reconnaît Jean-Guy Croizard. Mais 15 ou 16 ans, c'est la même chose.» «C'est vrai aujourd'hui. Ça l'était

sans doute moins en 1984, quand la conduite accompagnée a été expérimentée dans l'Essonne et les Yvelines», tempère Marc Favre. L'enseignant de la conduite, très impliqué dans les programmes d'éducation routière et de prévention, avait participé à la mise en place du système, étendu à vingt départements, dont la Charente, deux ans plus tard et généralisé en 1988. «On avait longtemps



La conduite accompagnée a un réel impact sur les chiffres de la sécurité routière.

cherché quel était l'âge le plus adapté. On s'était arrêté à 16 ans. Mais aujourd'hui, les psychologues le reconnaissent aussi, 15 ans, c'est pas mal.» C'est aussi ce qui permettrait à des parents inquiets de négocier le renoncement au scooter, jugé trop dangereux des 14 ans, contre l'apprentissage en voiture un an plus tard. Cela pourrait même représenter «un lien entre parents et enfants à l'âge où les ados veulent prendre leur liberté». Expérimenté, Marc Favre n'est pas inquiet. «Aujourd'hui à 15 ans, ils font des choses que l'on faisait à 18 hier.» «Il faut avoir 15 ans pour chasser et donc porter une arme. Et là, les

grincheux ne trouvent rien à dire, souligne même un père de famille. Moi, je préfère que mes enfants aient un volant.» «À condition que tout le monde joue le jeu, tempère encore Marc Favre. Que l'on ne lâche un jeune que quand il a le niveau suffisant et que les parents comprennent qu'il faut parfois plus de 20 heures de formation initiale avant d'installer leur enfant derrière le volant.» Les textes ont aussi prévu deux rendez-vous pédagogiques, pratique et théorie, avec les parents. «C'est essentiel, insiste Marc Favre. C'est là que l'on parle de vitesse, de vigilance. Mais aussi d'alcool et de stupéfiants.»

Chiffre 27 %

La diminution de l'accidentalité pour les 18-19 ans lors de leur première année de permis, selon un chiffre du ministère de l'Intérieur que cite le CNPA, syndicat d'auto-écoles, pour se féliciter de l'élargissement de la mesure d'apprentissage anticipé de la conduite. Ce chiffre passe à 25% pour les 20-21 ans. En France, selon les chiffres de la sécurité routière (ONISR 2013), les 18-24 ans représentent, avec 636 tués en 2013, 19,5% de la mortalité routière, alors qu'ils représentent 9% de la population.

Repères

15 ans. L'âge minimum requis pour entamer un apprentissage en conduite accompagnée, après une formation initiale de 20 heures minimum et une évaluation en école de conduite.
17 ans et demi. L'âge auquel il sera désormais possible de passer l'épreuve du permis de conduire. Mais la conduite proprement dite, sans accompagnateur, ne sera toutefois possible qu'à partir de 18 ans.
Pas de recensement pour les candidats âgés de moins de 16 ans. Puisque les ados ne sont recensés que dans le premier trimestre après leurs 16 ans, la disposition a été gommée. C'était une inquiétude des parents. Quelques-uns s'étaient même vu refuser l'inscription de leurs enfants pour ce motif, début novembre en Charente. Ils bénéficient désormais d'une dérogation.

Une alternative au scooter

«Trop tôt, pas assez mûrs. Et pourquoi pas à 12 ans?» Parmi nos lecteurs, il y a des parents pour s'inquiéter de l'abaissement à 15 ans de l'âge minimum pour la conduite accompagnée. «Mais les parents y trouvent aussi leur compte», commente Bénédict Rougier. Son auto-école est située aux portes du lycée Marguerite-de-Valois à Angoulême. C'est dire si la clientèle est typée et ciblée. «Je n'ai même pas eu le temps d'afficher la pub que déjà je prenais les premières inscriptions. Cela a plutôt bien mordu.» Des ados encouragés par leurs parents la plupart du temps. «En ville, cela leur offre une alternative à la moto légère

ou au scooter. Avec en argument, «tu n'es qu'à un an de la conduite accompagnée» qui permet d'éviter la question du deux-roues à 14 ans pour lequel ils ne sont souvent pas chauds, note Bénédict Rougier. Ça les arrange vraiment parce qu'ils ont vraiment peur des accidents de scooter.» L'argument semble porter. À l'auto-école Marguerite-de-Valois, la conduite accompagnée, c'est 50% de la clientèle. «C'est aussi resserrer les liens entre jeunes et parents, au-delà même de la conduite accompagnée.» Ce sont les grands-parents qui font un cadeau d'anniversaire ou de Noël en finançant la formation initiale, ou un rendez-vous pédagogique.

■ CHARENTE

CL 13/11/2014

Nouvelle arnaque à la carte bancaire visant les personnes âgées

Deux victimes en deux jours: une à Cognac, l'autre à Angoulême pour cette escroquerie d'un nouveau genre qui vise les personnes âgées. Le mode opératoire est atypique. Dimanche, en début d'après-midi, dans le centre-ville d'Angoulême, c'est un septuagénaire qui a été abordé par un homme âgé entre 25 et 30 ans. Beau parleur, celui-ci a servi un sacré scénario, expliquant que sa carte bancaire ne passait pas dans la cabine téléphonique qu'il tentait d'utiliser. Le septuagénaire a prêté la sienne. Et nouveau discours théâtral pour expliquer que la carte avait été avalée par la machine. Un second homme s'est présenté. Il se disait technicien à France Télécom, a donné rendez-vous à sa victime le lendemain pour démonter la cabine et lui rendre sa carte. Ce n'était qu'un subterfuge pour s'assurer que la victime n'allait pas faire opposition. Car évidemment, lundi, personne n'est jamais venu. En revanche, une autre victime a été recensée à Cognac. Alors méfiance!

CHÂTEAUBERNARD

So 13/11/2014

M. Thierry GUILBAUD, son époux ;
M. et M^{me} Dany SALLE, sa sœur et son beau-frère ;
M. et M^{me} Louis SICAUD et leurs enfants,
ses frères, sa famille d'adoption ;
M^{me} Louissette GUILBAUD, sa belle-mère et ses enfants ;
M^{me} Maryvonne OCTEAU, sa tante ;
les familles MADIER et LAROCHE,
ses neveux et nièces
ainsi que toute la famille et amis
ont la douleur de vous faire part du décès de

Sabine GUILBAUD,
née SICAUD,

à l'âge de 47 ans, partie rejoindre son papa et sa maman.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 15 novembre 2014, à 10 h 30, en l'église des Templiers à Châteaubernard, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

Sabine repose à la maison funéraire Montesquieu à Cognac où la famille recevra les visites le vendredi 14 novembre de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

AML PF, marbreries charentaises, Cognac-Jarnac, 15, avenue Paul-Firino-Martell
(ancienne rue de Pons), 05.45.82.41.05.



Eurochestries : un partenariat à développer

Lundi prochain, Régine Joly, vice-présidente régionale, chargée de la culture, ainsi que des représentants du festival international d'orchestres de jeunes, Les Eurochestries de Saint-Germain-de-Lusignan, seront accueillis par les élus locaux pour discuter de projets à décliner autour des concerts. M.B.

So 13/11/2014

■ CHÂTEAUBERNARD

CL 13/11/2014

Lecture de lettres d'amour demain. La médiathèque de Châteaubernard propose une séance de lecture de lettres d'amour ouverte à tous, dans ses locaux, demain à partir de 18 heures, en partenariat avec la bibliothèque de Cognac et son atelier de lecture à voix haute.

■ CHÂTEAUBERNARD

So 13/11/2014

Lettres d'amour à la médiathèque. L'atelier de lecture à voix haute de la bibliothèque de Cognac fera une halte au premier étage de la médiathèque de Châteaubernard, le vendredi 14 novembre, à 18 heures. Au menu de la soirée figurera une lecture de lettres d'amour.

lois est revenue sur les modifications du Sénat. La carte qui sera soumise à la discussion fusionne l'Alsace avec la Lorraine et Champagne-Ardenne, et Languedoc-Roussillon avec Midi-Pyrénées.

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires modifiée

BUDGET Le projet de loi de finances rectificative pour 2014 introduit une hausse de 20 % de la taxe d'habitation dans les zones tendues sur les logements meublés qui ne sont pas une résidence principale. Son produit, estimé à 150 millions d'euros, sera versé au budget des communes.

Retour à 13 Régions par les députés

ASSEMBLÉE NATIONALE En seconde lecture, la commission des

So 13/11/2014